

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Arrêté Ministériel concernant l'heure légale.

ECHOS ET NOUVELLES :

Nos blessés ; Citation.

Rentrée des classes.

École de dessin industriel.

VARIÉTÉS :

On peut calmer les colères de l'Océan.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

PARTIE OFFICIELLE**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL**

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu l'Ordonnance du 12 juin 1916,
Vu les Instructions Souveraines du 26 septembre présent mois,

Arrêtons :

ARTICLE 1^{er}. — Dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre, à minuit, l'heure légale sera retardée de 60 minutes.

ART. 2. — M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, le 26 septembre 1916.

Le Ministre d'Etat,
E. FLACH.

ÉCHOS & NOUVELLES

Le carabinier Castellan Antoine, mobilisé au 7^e bataillon de Chasseurs, a été blessé, le 3 septembre dernier, à Maurepas (Somme), d'un éclat d'obus à la poitrine. Il est soigné à l'hôpital militaire de Dourdan (S.-et-O.).

**

Le carabinier Baron Claude, mobilisé au 203^e d'Infanterie, a été atteint le 18 courant, au Mort-Homme (Meuse), d'un éclat d'obus à la joue droite et d'une balle dans la poitrine. Ces deux blessures, bien que graves, ne paraissent pas mortelles. Ce carabinier est soigné à l'hôpital n° 33 de Royat (Puy-de-Dôme).

**

L'agent Raffaelli Pierre, sergent au 27^e bataillon de Chasseurs alpins, a été l'objet d'une citation à l'ordre du bataillon que voici :

« Excellent gradé plein de bravoure et d'énergie. A fait preuve, le 11 avril 1915, du mépris du danger le plus complet, en sortant d'une tranchée en voie de construction pour consolider le parapet qui croulait. A été blessé très grièvement. »

RENTÉE DES CLASSES

La rentrée des classes au Lycée et aux Ecoles communales de la Principauté aura lieu lundi prochain, 2 octobre, à 8 heures du matin.

ÉCOLE DE DESSIN INDUSTRIEL

Les cours de l'École de Dessin industriel de la Principauté s'ouvriront le lundi 2 octobre. La première semaine sera consacrée à l'inscription.

L'inscription des élèves au cours de dessin d'après nature et de composition décorative, professé par M. Lajoie, sera faite les mardi, jeudi, samedi, à l'École de Monaco, place de la Visitation, de 8 h. à 10 h. du soir.

L'inscription au cours de construction du bâtiment, professé par M. Lauro, sera faite les lundi, mercredi, vendredi, de 7 h. à 8 h. et demie du soir, à l'École Saint-Charles, à Monte Carlo.

Les affiches indiquent le programme des cours.

VARIÉTÉS**On peut calmer les colères de l'Océan**

Nous avons parlé, dans notre numéro du 5 septembre, d'un nouveau procédé de protection des jetées et des môles contre les assauts d'une mer démontée.

Il nous reste, aujourd'hui, à compléter l'exposé de l'invention du savant américain, M. Brasher.

Son dispositif ingénieux, qui fait appel à l'air comprimé pour dompter les vagues furieuses, n'exige qu'une dépense d'installation très faible, bien inférieure en tous cas à celle de brise-lames, de digues ou de jetées dont l'utilité n'est réelle que pendant la durée toujours assez courte des tempêtes violentes. Nul doute qu'il ne puisse recevoir les plus intéressantes applications en nombre de circonstances.

Un avenir prochain permettra certainement aux spécialistes de se prononcer sur ce point et peut-être de trouver, grâce à lui, un moyen d'abattre instantanément les vagues autour d'un navire immobilisé par une avarie grave au milieu d'une tempête mettant en péril sa sécurité. Tous les espoirs sont permis quand on considère avec quelle habileté les inventions vraiment utiles se modifient, se transforment, se perfectionnent, pour le plus grand bien de tous.

Du reste, en des circonstances récentes, — sur lesquelles toutefois on ne saurait donner ici de précisions trop grandes — une marine de guerre a employé l'air comprimé pour lutter contre les flots, et les résultats obtenus par elle ont été de tous points satisfaisants. Il s'agissait d'effectuer

cette opération difficile et délicate entre toutes qui s'appelle, en termes de métier, « le charbonnage au large » ; elle consiste à faire passer dans les soutes d'un bateau naviguant en pleine mer le combustible solide apporté par un navire spécial de la flotte auxiliaire. Pour que l'opération soit effectuée dans de bonnes conditions, le calme est indispensable. Or, un certain jour, plusieurs bateaux en escadre étaient dans l'obligation de « charbonner », et la mer était démontée. On ajusta les unes aux autres des manches en toile perforées, on les soutint par des flotteurs et on les fit immerger par des torpilleurs, de façon à circonscrire un large espace autour de l'escadre et de ses ravitailleurs. Puis on mit en action les pompes de compression des navires de combat et, grâce à elles, on envoya de l'air comprimé dans le réseau des manches. Le calme s'établit aussitôt et le charbonnage put être accompli avec autant de facilité qu'il l'eût été sur un lac.

On peut supposer, sans grandes chances d'erreur, que ce qui a été fait ainsi le sera probablement encore dans l'avenir. Il est donc à souhaiter de voir le système de M. Brasher, très sérieusement et très promptement étudié en Europe et dans le monde entier.

ÉTUDES HISTORIQUES**LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**depuis le XVII^e siècle.

Suite (1)

Nous reproduisons encore un passage d'une lettre que le prince Antoine écrivait à Destouches et qui se rapporte étroitement à notre histoire de l'Opéra dans la Principauté. Elle est datée de Monaco, le 7 mars 1724 :

« Privé depuis longtemps, mon cher Destouches, des marques de votre souvenir, j'ai été agréablement surpris d'en recevoir à l'occasion de la grâce que le Roy vient de me faire (2). »

Le Prince formule l'espoir que le Roi honorera plus souvent l'Opéra de sa présence, puis il continue ainsi :

« Serviteur aux amateurs de cotillons et de musique burlesque ! j'ai sucé un trop bon lait pour me ressentir de cette contagion. Le grand et le pathétique des opéras de Lulli et des vôtres

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

(2) Le Roi venait de nommer le prince Antoine dans l'Ordre du Saint-Esprit, témoignant ainsi, comme il devait le faire encore en 1729 par l'octroi de la Grand-Croix de Saint-Louis, que la faveur royale lui était conservée, malgré son éloignement prolongé de la cour, par l'obligation de rester en permanence à Monaco.

ne m'ont jamais tant charmé. Nous les exécutons ici tour à tour. Et quand nos voix se reposent, les sonates et *li Concerti di Corelli* et des plus célèbres auteurs d'Italie fournissent à la diversion. »

Dans la suite de cette lettre, le Prince demande des informations au sujet de divers artistes de l'Opéra et notamment de la basse Thévenard qui avait créé les principaux rôles des ouvrages de Lulli ; il termine en priant Destouches d'assurer ce chanteur « de toute son ancienne amitié ».

Enfin, pour montrer la variété des sujets qui s'agitaient entre le prince Antoine et le compositeur Destouches, nous reproduisons en entier la lettre suivante, spécimen caractéristique de leur correspondance qui mérite d'être tiré des limbes du manuscrit où il a dormi jusqu'à présent :

« Du Palais de Monaco, ce 6 décembre 1729.

« Le Prince Antoine à Monsieur Destouches,
Surintendant de la Musique du Roy.

« Je viens d'entendre, mon cher Destouches, votre opéra de *Télémaque* pour la centième fois et avec de nouveaux transports. Ma Musique (1), quoique petite, est, je vous assure, très bonne. Elle n'est point indigne de chanter celle du compositeur du *Poulet d'Argent* (2). Si la reconnaissance d'Antiope, au cinquième acte, n'était pas amenée de si loin, les critiques de mauvaise humeur ne pourraient que l'admirer d'un bout à l'autre. Je n'ignore pas qu'*Omphale* (3) a son mérite. Et tout ce qui est parti de vous, comme bien savez, m'a toujours charmé. J'ay des raisons particulières à soutenir les beautés d'*Issé*, que j'ay le premier senties et publiées, car je compte que vous n'avez pas oublié que je fus votre conducteur à Fontainebleau quand le Roy l'entendit. J'ose dire au surplus avec vérité qu'à l'exception de Paris, il n'y a nul endroit où l'on exécute mieux (la musique) qu'ici. Et que vous seriez un peu édifié de me voir parfois battre la mesure et donner les mouvements avec la fameuse canne de Lully ! C'est une relique que je conserve soigneusement et que j'adoptay le moment d'après sa mort. On pourroit même dire à l'égard de cette illustre canne ce que les soldats disoient après la mort de Monsieur de Turenne, voyant les généraux embarrassés dans le parti qu'ils devoient prendre : Qu'on lâche sa Pie, disoient-ils, (cheval qu'il montoit ordinairement) elle nous conduira bien. J'en use ainsi avec cette canne ; elle part d'elle-même, et à ma taille gigantesque près (4), quand je l'ay en main, on me prendroit pour un second Marais (5).

« A propos de l'Opéra, j'apprens que Thévenard, que l'on croyoit hors de combat, a fait merveille dans la représentation de *Roland* (6) que la Reine a honorée de sa présence. Puisse Sa Majesté goûter de plus en plus un spectacle digne d'Elle et le fréquenter souvent. Vous reconnaitrez aisément à ce souhait, qui part du fond du

cœur, un ancien et fidèle partisan du Théâtre de l'Harmonie (1).

« Au reste, est-il vray, mon cher Destouches, qu'il manque de sujets pour le chant, et qu'il n'y a que la danse qui s'y soutienne uniquement en femelles et point de mâles qui puissent promettre un second Balon (2). Je meurs de peur qu'on ne m'accuse juste. Et je ne saurois trop vous conjurer d'entrer dans quelques détails sur un sujet si intéressant.

« J'élève icy, dans la personne du fils de Brosard, qui m'a quitté depuis quelques mois, *insalutato hospite*, une basse-taille qui promet beaucoup, mais encore en mûe. Et comme je suis vieux, elle pourra bien quelque jour vous dédommager à Paris de la perte de quelque bon acteur en ce genre. Sa voix s'étend jusqu'à *E si mi*, et donne pleinement l'*Ami la* en bas, une très belle cadence, et ne chante jamais faux. Finalement, taille et figure à souhait.

« Adieu, mon cher et très cher Destouches, comptez sur toute ma tendresse *sin'all'ultimo respiro*.

« ANTOINE. »

Issé, Omphale et Télémaque, dont il est question dans cette lettre, sont trois opéras de Destouches représentés au Palais de Monaco, ainsi que nous le verrons au chapitre suivant,

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

(1) A plusieurs reprises, dans sa correspondance, le Prince désigne ainsi l'Opéra.

(2) Fameux danseur de l'Opéra à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle.

Société Monégasque d'Electricité

AVIS

MM. les Actionnaires de la Société Monégasque d'Electricité sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le jeudi 12 octobre 1916, à 15 heures, rue de Londres, 21, à Paris.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;
Lecture des rapports des Commissaires ;
Approbation des comptes de l'Exercice et répartition du compte de Profits et Pertes ;
Nomination d'un Administrateur ;
Nomination des Commissaires.

Le Conseil d'Administration.

BAINS DE MER DE MONACO PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert tous les jours
de 7 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. $\frac{1}{2}$ du soir

LEÇONS DE NATATION
DOUCHES (jet ou pluie)
MASSAGE (manuel et électrique)

Un service de Car-automobile
dessert l'Etablissement
et part toutes les demi-heures
de la place du Casino

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 52.712.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.018 et 52.961.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n^{os} 33.548 et 33.549.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 43.178.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 19.985.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.287 et 17.628.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1^{er} juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 53.397.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 31.879 et 84.716.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 102.698 à 102.705.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 5.326, 6.202, 49.137 et 38.858.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

(1) Le Prince désigne ainsi son orchestre et sa troupe.

(2) Dans ses lettres, le Prince appelle souvent Destouches : le compositeur du *Poulet d'Argent*.

(3) Autre opéra de Destouches.

(4) Rappelons que le prince Antoine était de corpulence si robuste et de taille si élevée qu'on l'avait surnommé Goliath. Ce surnom remontait à sa première jeunesse et lui fut conservé toute sa vie. A la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans, investi de la régence du royaume, répond aux félicitations du Prince, dont il avait été l'intime ami de jeunesse, en l'appelant familièrement : mon cher Goliath.

(5) Il s'agit certainement de Marais, le célèbre violiste, qui dirigea la musique de la chambre royale et qui avait reçu de Lulli des leçons de composition. Ce Marais était mort en 1728, c'est-à-dire l'année précédant la rédaction de cette lettre.

(6) Opéra de Lulli et Quinault, dont la première représentation avait eu lieu à Versailles, devant le Roi, en 1685. Il était remarquable, en effet, que la basse Thévenard, qui avait créé le rôle de Roland à l'origine, fut encore en état de le reprendre avec succès en 1729.